

LA
SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de
Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de "La Semaine Religieuse" à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Avis.—Le P. de Brébeuf.—Les sept effusions du Précieux Sang.—Sainte Anne de Beaupré.—Un épisode de la première révolution.—L'Ave Maria de Léon XIII.—Le mousse de Sainte Anne.—Chronique.—Nouvelles religieuses : Rome, Bavière.—Publications reçues.—Les deux nouveaux martyrs.—Décès.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE,	7	JUILLET	— Ste-Elisabeth.
MARDI,	9	“	— St-Barthelemi.
JEUDI,	11	“	— St-Joseph de Chambly.
SAMEDI,	13	“	— St-Alexis.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	7	JUILLET	— 4 P Précieux Sang d 2 cl.
Lundi,	8	“	— Ste-Elisabeth, Vve, sem.
Mardi,	9	“	— SS. Zénon et Comp., MM. d.
Mercredi,	10	“	— SS. 7 Frères, MM. sem.
Jeudi,	11	“	— Du SS. Sacrement, sem.
Vendredi,	12	“	— St-Jean Gualb. Abbé, d.
Samedi,	13	“	— St-Anaclet, P. M. sem.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 7. — Annonce de la solennité du S. C. de Jésus.

METROPOLITAINE. — Dimanche 7, confirmation à la messe de 7 heures et demie.

N. D. DE GRACE. — Confirmation et profession religieuse.

CONGREGATION DE N. D. — Rue St-Jean-Baptiste, à 5 hrs, bénédiction des ornements pour l'œuvre du Tabernacle.

VISITE PASTORALE. — Lundi 8, à Ste-Anne du Bout de l'He; mardi 9, à l'He Ferrot; Mercredi 10, à Vaudreuil; jeudi 11, aux Cèdres; vendredi 12, à St-Lazare; samedi 13, à Oka.

DIMANCHE 30. — Solennité du Titulaire de la Visitation, au Sault-au-Recollet et à l'Isle du Pas, et de St-Michel des Saints.

A V I S

Pour les abonnements et l'administration de la SEMAINE RELIGIEUSE, s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant.

Pour la rédaction s'adresser à M. l'abbé J. M. Emard ou à M. l'abbé P. N. Bruchési.

AVIS

Nous prions respectueusement nos abonnés en retard de vouloir bien nous faire parvenir au plus tôt le prix de leur abonnement afin de nous épargner les frais de comptes et de collection.

LE PERE DE BREBEUF

L'inauguration solennelle du monument Cartier-Brébeuf à Québec a été une réponse noble et digne opposée aux déclamations de ceux qui, depuis des mois entiers et sous différents prétextes, cherchent à faire naître chez nos frères séparés, des préjugés manifestement injustes contre notre nationalité et notre religion.

Ce monument, œuvre du patriotisme et de la piété, sera là désormais pour redire, dans un langage éloquent, les gloires de notre origine et ce que le Canada tout entier doit à la race française et à l'Eglise catholique ; car les grandes figures de Jacques Cartier et du Père de Brébeuf rappellent et personnifient d'une part le courage indomptable et l'énergie persévérante de nos premiers colons, de l'autre le dévouement et les héroïques sacrifices de nos intrépides missionnaires.

A propos du Père de Brébeuf, nous remettons sous les yeux de nos lecteurs le récit de son supplice et de sa mort ; ce récit, nous l'empruntons à l'abbé Ferland qui lui-même reproduit presque textuellement les relations de 1649.

“ Dans le bourg de Saint-Louis se trouvaient alors les Pères de Brébeuf et Gabriel Lalemant, qui étaient chargés des cinq bourgades voisines. Ils avaient refusé de suivre les fuyards, et étaient restés pour secourir ceux des chrétiens qui allaient être exposés aux dangers du combat. Au milieu des horreurs de la mêlée, pendant que les décharges de la mousqueterie, les cris des guerriers, les gémissements des blessés formaient autour d'eux une épouvantable confusion de bruits, qui déchiraient les oreilles et attristaient le cœur, les deux missionnaires se tenaient auprès de la brèche, l'un occupé à baptiser les catéchumènes, et

09059

l'autre donnant l'absolution à ceux qui étaient déjà chrétiens. Ils furent bientôt saisis eux-mêmes et envoyés avec les autres prisonniers au bourg de Saint-Ignace. En même temps, les vainqueurs expédiaient des éclaireurs pour examiner les défenses de la maison de Sainte-Marie. et, sur leur rapport favorable, le conseil de guerre décida de l'attaquer le lendemain. De leur côté, les Français se préparaient à une vigoureuse défense, tous étant résolus de mourir plutôt que de se rendre. Deux cents iroquois s'avancèrent en effet ; mais ils furent repoussés par des hurons de la tribu de l'ours, et obligés de se mettre à l'abri derrière ce qui restait des palissades de Saint-Louis. Après plusieurs escarmouches, où tour à tour les deux partis furent vainqueurs et vaincus, les Iroquois restèrent maîtres du champ de bataille ; la victoire leur avait cependant coûté cher, car ils avaient perdu près de cent de leurs meilleurs guerriers.

Cependant, ceux qui étaient entrés au fort de Saint-Ignace voulurent se donner le plaisir de torturer les deux jésuites. Ceux-ci s'attendaient déjà aux tourments réservés aux prisonniers ; le Père de Brébeuf avait même, quelque temps auparavant, annoncé sa mort comme prochaine.

Salués à leur arrivée par une rude bastonnade, ils sont attachés au poteau et tourmentés avec le fer et le feu ; on leur suspend au cou un collier de haches rougies sur des charbons ; on leur met des ceintures d'écorce, enduites de poix et de résine enflammées ; en dérision du saint baptême, on leur verse de l'eau bouillante sur la tête. Quelques hurons transfuges se montrent les plus cruels, et joignent l'insulte à la cruauté : " Tu nous a dit Echon, " répétaient-ils, " que plus on souffre en ce monde plus on est heureux dans l'autre : eh bien, nous sommes tes amis, puisque nous te procurons un plus grand bonheur dans le ciel. Remercie-nous des bons services que nous te rendons."

Dans le plus fort de ses tourments, le Père Gabriel Lalemant levait les yeux au ciel, joignant les mains et demandant à Dieu du secours. Le Père de Brébeuf demeurait comme un rocher, insensible au fer et au feu, sans pousser un seul cri, ni même un seul soupir. De temps en temps, il élevait la voix pour annoncer la vérité aux infidèles et pour encourager les chrétiens qu'on torturait autour de lui. Irrités de la sainte liberté avec laquelle il leur parlait, ses bourreaux lui coupèrent le nez, lui arrachèrent les lèvres, et lui enfoncèrent un fer rouge dans la bouche.

— 4 —

Le héros chrétien conserva le plus grand calme, et son regard était si ferme et si assuré, qu'il semblait encore commander à ses bourreaux.

On amena alors près du Père de Brébeuf son jeune compagnon couvert d'écorces de sapin, auxquelles on se préparait à mettre le feu ; celui-ci, se jetant aux pieds du vieux missionnaire, se recommanda à ses prières et répéta les paroles de l'apôtre St-Paul : " Nous avons été mis en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. " En ramenant le Père Lalemant à son poteau, on alluma les écorces qui le couvraient ; et ses bourreaux s'arrêtèrent pour goûter le plaisir de le voir brûler lentement et d'entendre les soupirs qu'il ne pouvait s'empêcher de pousser.

Rendus furieux par l'odeur du sang, les Iroquois se surpassèrent en cette occasion par des raffinements de cruauté ; ils arrachèrent les yeux du Père Lalemant, et mirent à la place des charbons ardents ; ils taillaient sur les cuisses et sur les bras des deux missionnaires des morceaux de chair, qu'ils faisaient rôtir sur des charbons et qu'ils dévoraient sous leurs yeux.

Les tourments du Père de Brébeuf durèrent environ trois heures ; il mourut le jour même de sa prise, le seize mars, vers quatre heures du soir. Après sa mort, les barbares lui arrachèrent le cœur qu'ils se partagèrent ; ils espéraient que ceux qui en mangeraient obtiendraient une portion du courage de leur victime. Les bourreaux s'acharnèrent alors sur le Père Gabriel Lalemant, qui fut torturé sans interruption jusqu'au lendemain à neuf heures du matin. Encore dut-il de voir terminer alors ses maux, à la compassion d'un iroquois, qui, fatigué de le voir languir depuis un jour et une nuit, lui donna un coup de hache pour mettre un terme à ses souffrances.

LES SEPT EFFUSIONS DU PRÉCIEUX SANG

DILEXIT NOS ET LAVIT NOS IN SANGUINE SUO.

Tu nous aimes d'un amour sans mesure,
Verbe Eternel, Rédempteur adoré,
Lorsque le cœur d'une Vierge très pure
T'offrait le sang que tu nous as livré.

Bientôt pour toi commença la souffrance,
Ta Mère en pleurs a vu ce Sang couler...
O mon Jésus, victime dès l'enfance,
Dans ces flots purs viens me renouveler.

Tu nous aimas au soir de l'Agonie,
Quand les ennuis, les craintes, les douleurs,
T'enveloppant d'une angoisse infinie,
Faisaient couler et ton Sang et tes pleurs.
Pour adoucir ta tristesse navrante,
Transperce-nous d'un amer repentir ;
De nos péchés, par ta sueur sanglante,
Efface tout, même le souvenir.

Tu nous aimas, Victime Immaculée,
Lorsque ton corps frémissait sous les coups ;
Quand, ruisselant de ta chair immolée,
Des flots vermeils rejaillissaient sur nous.
A nos regards dévoile ce mystère
Pour éloigner le souffle impur du mal ;
Lorsqu'à l'autel ton Sang nous désaltère,
Dépose en nous son parfum virginal.

Tu nous aimas, ô Majesté divine,
Lorsque ton front de Monarque des Cieux,
Cent fois blessé d'une cruelle épine,
Était rougi de ton Sang précieux.
Ah ! souviens-toi de l'horrible couronne
Qui réunit l'outrage et les douleurs,
Et de ce Sang qui lave et qui pardonne
Viens inonder les âmes des pécheurs.

Tu nous aimas quand ton Sang adorable
Traçait pour nous le sentier des élus,
Quand sous la Croix au poids intolérable,
Ton corps meurtri ne se soutenait plus.
O doux Sauveur, défaillant sous nos crimes,
Dans ce chemin ton Sang nous conduira...
Jusqu'au Calvaire, amantes et victimes,
Nous te suivrons : l'Amour nous soutiendra.

Tu nous aimas quand, à l'heure suprême,
Jusqu'à la Croix tu fus obéissant ;
Quand tu voyais s'accomplir le baptême
Longtemps rêvé dans un désir pressant.
Ah ! de ces clous qui causent tes blessures,
Jésus, fais-nous ressentir les rigueurs ;
Laisse-nous voir ton Sang, tes meurtrissures,
Et nous saurons partager tes douleurs.

Tu nous aimas quand ton âme soumise
Se remettait aux mains du Tout-Puissant ;
Lorsque, créant ton immortelle Eglise,
Ton cœur versait un dernier flot de sang.
Source d'amour, sept fois rejaillissante,
Sang de Jésus, Sang régénérateur,
Dès cet exil que mon âme te chante
Et puise en toi son éternel bonheur !

(Une religieuse).

SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ

Les pèlerinages sont à l'ordre du jour ; ils sont au moins aussi nombreux que les années précédentes, et c'est encore vers sainte Anne de Beaupré que la piété et la confiance conduisent le plus de fidèles. En cela les canadiens font comme leurs ancêtres qui, dès l'origine, reconnurent que Dieu avait choisi la côte de Beaupré pour y exercer une protection particulière par l'entremise de la mère de Marie.

Lorsque les premiers établissements se formèrent à la côte de Beaupré, dit Ferland, une modeste chapelle fut bâtie sur le rivage du St-Laurent, ce fut probablement le souvenir du célèbre pèlerinage de Sainte Anne d'Auray, en Bretagne, qui engagea les habitants du voisinage à demander qu'elle fût placée sous le patronage de la bonne Sainte Anne. Dieu sembla vouloir répandre des grâces spéciales sur ceux qui visitaient l'humble sanctuaire.

Les anciens missionnaires avaient inspiré aux sauvages eux-mêmes une dévotion particulière pour sainte Anne ; pendant plus d'un siècle, les sauvages chrétiens furent dans l'habitude de se rendre chaque année à Sainte Anne de Beaupré ; ils y venaient

en grand nombre de toutes les parties du Canada pour assister à la fête de la patronne du lieu. Malheureusement la chapelle avait été placée trop près du fleuve ; les quelques pouces de terre qui couvraient le roc ayant été emportés par les eaux et par les glaces, il fallut songer à bâtir une église dans un lieu moins exposé aux inondations. M. de Queylus, supérieur de St-Sulpice et vicaire-général, désigna le site de ce nouvel édifice dans l'automne 1657, et dès le printemps suivant les travaux de construction furent commencés. Terminée en 1660, la première église de Ste-Anne fut, pendant plus de deux siècles visitée chaque année par de nombreux pèlerins et les *ex-voto* suspendus à ses murs témoignaient que la protection de la bonne Sainte Anne n'était pas moins efficace au Canada, que sur les côtes de l'Armorique. A la place de cette église s'élève aujourd'hui la splendide basilique qui a été consacrée au mois de mai dernier, et dans laquelle la bonne Sainte Anne continue de montrer son amour et d'exercer sa puissance.

UN EPISODE DE LA PREMIERE REVOLUTION

..... On avait réuni de diverses prisons deux cent cinquante prêtres, confesseurs de la foi, et les agents de la république, non contents de les vêtir du costume galérien, les avaient liés un à un avec deux cent cinquante bandits.

Une fois en pleine mer, l'équipage se donna le hideux plaisir de les fouiller pour leur enlever l'argent qu'ils pouvaient posséder encore. — " Vous n'en auriez que faire, ajoutaient les voleurs en ricanant, puisque la république fournit à tous vos besoins !

La navigation avait duré quarante jours, et l'on approchait des côtes de la Guyane, lorsqu'un navire de croisière anglaise parut et reçut l'ordre de donner la chasse au navire français. La fuite n'était pas possible ; il fallut que les officiers républicains préparassent à la hâte la défense, et à peine avaient-ils jeté les prisonniers à fond de cale que le feu s'ouvrait formidable.

Le capitaine anglais, bien supérieur en forces, l'arrêta pour ordonner l'abordage ; les Français, qui s'attendaient à être traités rudement, firent une résistance désespérée, mais ne tardèrent pas à succomber sous le nombre. On comprend l'anxiété des pri-

sonniers penchaient cette lutte dont ils pouvaient suivre les péripéties et d'où cependant leur sort dépendait.

A peine le navire français eut-il amené son pavillon que le commandant de la frégate anglaise y monta, et, soupçonnant qu'il y avait à bord d'innocentes victimes, il interrogea un blessé qui lui répondit : " Vous trouverez à fond de cale cinq cents prisonniers ; vous ne distinguerez les prêtres des forçats qu'à leur patience. " Aussitôt le vainqueur ordonna de faire monter les prisonniers sur le pont, et lorsqu'ils y furent tous et qu'ils eurent été déliés, il s'écria d'une voix retentissante : — " Que ceux qui sont prêtres se tennent à droite, que les forçats se rangent à gauche : si un seul ose passer du côté où il ne doit pas être, voilà sa place ! " Et il montra la mer.

Je ne me rappelle pas sans émotion cette scène terrible, disait l'un de ces prêtres quinze ou vingt ans après ; il nous semblait à tous que nous assistions au jugement dernier.

Quand la séparation fut achevée, le capitaine, se tournant à droite, se découvrit, et d'une voix solennelle : — " Messieurs les prêtres, dit-il, je vous salue ; je n'ai pas l'honneur d'appartenir à votre religion, mais je l'admire et lui reconnais assez de vie pour dominer le monde. Avec des hommes tels que vous, on ne peut pas manquer de triompher tôt ou tard. Soyez sans crainte, vous êtes sous la protection du pavillon anglais, en attendant que je vous conduise à Londres, où vous trouverez une cordiale hospitalité, vous êtes libres... "

Sa voix, en cet instant, parut fléchir ; les tristes livrées dont les prisonniers étaient revêtus et leur visage marqué au sceau de la souffrance impressionnaient ce cœur malheureux. — Il faut qu'un peuple soit descendu bien bas, dit-il encore, pour traiter ainsi les hommes respectables qui représentent la religion ! " Les prêtres allaient le remercier, il ne leur en laissa pas le temps, et, se tournant brusquement à gauche, il ajouta : " Pour vous, forçats, vous êtes des coquins dans toutes les parties du monde ; vous allez descendre à fond de cale avec vos chefs désarmés et vaincus : je me garderai bien de vous conduire en Angleterre. Je vous déposerai sur les côtes de France, et la liberté que je vous rendrai alors sera la plus belle vengeance que mon pays puisse tirer du vôtre... "

..... On profita d'une nuit obscure pour jeter sur les côtes de Bretagne les deux cent cinquante forçats, qui ne se firent pas

prier pour prendre terre. L'équipage prisonnier fut conduit à Plymouth ; quant aux prêtres, on leur rendit l'argent qui leur avait été enlevé, et la vente du navire leur permit de faire face aux dépenses de leur petite installation et de leur vie d'exilés. — Ce fait remarquable est rappelé par Mlle de Franclieu dans l'intéressante Vie de M. Claude Dhière, directeur du grand séminaire de Grenoble.

L'AVE MARIA DE LEON XIII

C'est une délicieuse poésie italienne composée par Notre Saint-Père le Pape. Nous sommes heureux d'en donner une traduction faite en vers par un enfant de Notre-Dame de Chartres.

Que j'aime de ton nom la tendresse infinie,
O Marie ; il est plein d'ineffable harmonie !
Dire et redire " Ave, " ma Mère, à tes genoux,
C'est pour moi comme un chant mélodieux et doux.

Délices, chaste amour et fidèle espérance,
Tu préviens mes désirs en les comblant d'avance !

Quand je suis assailli par l'esprit infernal,
Quand je vois s'augmenter pour moi le poids du mal,
Quand mon cœur, déchiré davantage, murmure,
Toi seul est mon soutien, ma force, mon armure.

Si tu m'ouvres tes bras, asile maternel,
Quel nuage pourrait troubler l'azur du ciel ?

Déjà la mort s'approche : ô ma Mère, à cette heure,
Assiste-moi, de grâce, auprès de moi demeure ;
En ce moment fatal et terrible aux mourants,
Que ta pieuse main fixe mes yeux errants ;
Per mets, permets alors à mon âme captive
D'étendre librement son aile fugitive,
Et l'ayant arrachée au démon irrité,
Porte-la jusqu'à Dieu dans ton éternité !

(Traduction de MAILHARD DE LA COUTURE).

LE MOUSSE DE SAINTE ANNE

Il était seul sur la vaste mer, le pauvre petit mousse, seul, à la garde de Dieu.

Depuis plusieurs jours — bien longs — il voguait sur l'épave arrachée par la tempête à son beau navire détruit, à son navire *Fleur-des-Bois*, qui l'avait emporté loin de la Bretagne.

Là-bas, dans la maisonnette, qu'abritait un pli profond de la côte, sa pauvre mère l'attendait, sa mère veuve qui tressaillait au souffle de la rafale, en roulant dans ses doigts amaigris les grains de son chapelet de bois. Là-bas, dans l'église du village, les compagnons de ses jours heureux écoutaient en silence les paroles du vieux recteur, et, la leçon finie, prenaient leurs ébats sur la grève ensoleillée. Plus d'un peut-être, en regardant les flots, disaient avec un rire joyeux : — Bientôt Loïc va revenir.

Et il était sur la vaste mer, le pauvre petit mousse, seul, à la garde de Dieu.

Héletant, épuisé sur la planche fragile qui le séparait de la mort, il avait froid, il avait faim. Bien des fois, malgré sa faiblesse, il s'était levé anxieux : si une voile apparaissait à l'horizon ! s'il trouvait sur sa route un navire sauveur ! Mais non, des flots, des flots toujours ; et sur cet immense vide, rien que les flocons d'écume à la crête des vagues ou les oiseaux de mer venant le frôler dans leur vol.

Et, retombant brisé sur les planches dures de l'épave, le pauvre enfant fermait les yeux. Alors passait devant le regard de son âme, les douces visions du pays : le village, la grève, le clocher, ses joyeux compagnons, sa mère, sa pauvre mère qui l'attendait. Comme ces joies entrevues de si loin augmentaient sa douleur ! Comme en face de ces lieux aimés, qui souriaient là-bas, il sentait la tristesse de son abandon !

La veille, il avait bondi, plein d'espérance et de joie : à l'horizon limpide une voile se détachait ; et lui, dans un suprême effort, tendant les mains, il cria pour appeler le salut. Mais qu'étaient l'enfant et l'épave sur l'immensité de l'Océan ! Le navire disparut dans le lointain, emportant l'espérance du naufragé, et le vide se refit entre le ciel et l'eau.

Il était seul sur la vaste mer, le pauvre petit mousse, seul, à la garde de Dieu.

Pourtant, l'enfant espérait toujours. Cramponné à la planche flottante, il semblait dormir ; mais ses lèvres s'entrouvraient pour laisser sortir une prière, son œil éteint se levait au ciel pour faire descendre le secours, et sa main, touchant avec angoisse la poche de la vareuse de toile, semblait veiller sur un trésor.

La nuit était venue, couronnant de lueurs vagabondes les flots qui souriaient aux étoiles. Le sommeil fuyait les yeux du naufragé, et, à mesure que s'écoulaient les heures, souffrant et priant toujours, il se disait : Peut-être

Quand l'aube parut radieuse, quand la lumière d'un beau jour éclaira les flots tranquilles... Dieu soit béni ! Un navire, toutes voiles déployées, s'avance ; il ne fuit pas vers les profondeurs de l'horizon : il vient. L'enfant éperdu se dresse, son bras s'agite, un cri suprême sort de sa poitrine haletante, et il retombe sans force. Mais on l'a vu ; il est sauvé. Quand il revint à lui, sur le beau navire où mille soins lui furent prodigués :

— Pauvre enfant, dit le capitaine, à quoi pensais-tu dans le péril ?

— J'avais dix francs dans ma poche, répondit le petit mousse avec un fier sourire : de temps en temps je touchais cette somme et je me disais : " Si j'échappe, j'en achèterai un beau cierge pour sainte Anne d'Auray. "

Un mois plus tard, dur eut été le cœur qui n'eût pas pleuré, en voyant le petit mousse, pieds nus, un cierge à la main, faire pieusement le tour de la basilique vénérée. Une femme le suivait, pleurant de bonheur, et roulant encore dans ses doigts amaigris les grains de son chapelet de bois. Et de son cœur montait cette prière :

Merci, bonne dame sainte Anne, vous qui ramenez à sa mère le petit mousse voguant à la garde de Dieu.

CHRONIQUE

M. l'abbé A. Nantel a été élu supérieur du Séminaire de Sainte Thérèse.

* * *

M. l'abbé J. Hogan, P. S. S., qui était supérieur du Séminaire de Boston, a été nommé supérieur du Séminaire de Washington.

* * *

Dimanche dernier, la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal célébrait à Notre-Dame, sa fête patronale. La messe a été chantée par M. L. D. A. Maréchal, vicaire-général, et le sermon donné par le Rév. Père Desjardins, S. J.

* * *

Le nouveau couvent de Boucherville a été béni dimanche dernier par M. L. Colin, supérieur du séminaire de Saint Sulpice ; le Rév. Père Ruhlman, S. J. a fait le sermon.

Cet établissement est sous la direction des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

* * *

L'Union St-Pierre de Montréal a célébré sa fête patronale samedi dernier, à l'église du Sacré Cœur. M. le curé Dubuc a chanté la messe, assisté de Messieurs Brulé et Collin comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Bézinger, vicaire de la paroisse a fait le sermon. Cette imposante démonstration, a-t-il dit, nous apparaît comme une profession de foi à la triple royauté de Jésus-Christ sur les intelligences, sur les cœurs et sur les volontés. Ces trois pensées ont fait le sujet de son discours.

* * *

Nous constatons avec bonheur le développement que prennent les sociétés catholiques de secours mutuel fondées à Montréal. Pour la population d'origine française seulement nous en comptons cinq, toutes approuvées par l'Ordinaire, toutes animées des meilleurs sentiments patriotiques et religieux, ce sont : l'Union St-Joseph, l'Union St-Pierre, l'Union des Artisans Canadiens-Français, l'Union des Commis-Marchands et l'Union St-Vincent. Nous ne saurions trop fortement encourager les ouvriers à faire partie de quelque une de ces sociétés. Ils y trouveront de très grands avantages pour eux-mêmes et leur famille. On nous dit que les Artisans Canadiens-Français qui ne comptaient que six cents membres il y a un an, sont aujourd'hui au nombre de 2,300.

* * *

L'ouverture solennelle du premier concile de St-Boniface se fera le 16 juillet prochain, c'est-à-dire le soixante onzième anni-

versaire de l'arrivée du premier apôtre de Saint-Boniface, feu Mgr Joseph-Norbert Provencher.

La province ecclésiastique de St-Boniface, est composée de six évêques : Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, qui est le métropolitain ; Mgr Grandin, évêque de St-Albert ; Mgr Faraud, évêque d'Anemour, vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie ; Mgr d'Herbomez, évêque de Mélitopolis et vicaire apostolique de la Colombie britannique, excepté l'île de Vancouver ; Mgr Clut, évêque d'Arindèle et assistant de Mgr Faraud ; Mgr Durieu, évêque de Marcopolis et assistant de Mgr d'Herbomez.

* * *

Nos collèges et nos couvents sont vides. Que de milliers d'enfants sont retournés au foyer paternel !

Ecoutez, jeunes élèves, une parole d'ami.

Voulez-vous passer de bonnes et de joyeuses vacances ? Faites-en trois parts : la part de la piété, la part du travail, et la part du plaisir.

Pour cette dernière part, nous avons la certitude que vous vous montrerez sans peine fort généreux ; mais joignez la sagesse à la générosité, ne vous récréant toujours que sous le regard de Dieu.

Peu de travail, c'est dans l'ordre ; quelques agréables lectures suffisent ; mais ayez horreur de tout livre mauvais et ne lisez que ceux qu'auront approuvés vos parents ou des personnes compétentes. L'exercice des bras est un travail aussi, travail vraiment utile et salutaire et vous ne sauriez trop vous y livrer.

Quant à la piété, il ne doit pas y avoir de vacances pour elle ; c'est la part du bon Dieu et votre raison comme votre cœur vous dit qu'elle doit être aussi large que possible.

* * *

Un mot de M. le juge Routhier au concert de la Société Saint-Jean-Baptiste, à Québec :

“ Qu'elle est belle aujourd'hui la jeune France, dans l'épanouissement encore incomplet de sa grâce et de sa force, avec un sourire de vierge et des airs de victoire ! Quelle auréole d'espérances et de promesses brille à son front ! Que de joyaux étincellent dans les plis ondoyants de sa robe immaculée ! Que

d'hommes d'élite et que de femmes remarquables par leurs vertus forment sa cour ! Je ne suis pas étonné d'apprendre que ses riches voisins la recherchent en mariage, que sa mère d'adoption y met des empêchements et qu'elle-même rêve de liberté et d'indépendance."

* * *

A la basilique de Québec, M. l'Abbé L. A. Paquet a terminé son sermon par cette belle prière :

" O Dieu de l'univers, vous à qui obéissent les empires et les mondes, qui avez tiré de l'Égypte les fils d'Israël, baptisé les Francs aux plaines de Tolbiac, couronné Charlemagne, canonisé saint Louis, vous qui dès ici-bas châtiez, comme il convient, les sociétés coupables et comblez de faveurs les nations qui vous aiment, voyez ce peuple prosterné à vos pieds. C'est un peuple fidèle. Il descend, grâce à vous, de la Fille aînée de l'Église ; la croix est son drapeau, l'Évangile sa charte, un Prince du sang chrétien son Pasteur et son guide. Bénissez-le, Seigneur. Donnez-lui de s'accroître, de prospérer toujours dans l'unité de sa foi, l'ardeur de son courage, l'inaltérable pureté de sa langue et de ses traditions. Qu'il soit grand, qu'il soit fort ! Qu'il étende et dilate au loin l'orgueilleuse phalange de ses générations, que son pied fier et puissant marque sur ce continent une empreinte de gloire et que sa tête porte au sommet des cieux le diadème des nations données à Jésus-Christ en héritage ! "

Ainsi soit-il.

* * *

Le prince de Galles s'est mis à la tête d'un comité qui se propose de faire ériger un monument sur la tombe du Père Damien, le célèbre missionnaire catholique des lépreux de l'Est. Parmi les membres du comité se trouvent l'archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Londres, le cardinal Manning, le Dr Spurgeon, M. Gladstone, M. Morley et Lord Randolph Churchill.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome.—Décret de la Sacrée-Congrégation des Rites, relatif à la prochaine béatification du vénérable serviteur de Dieu, Pierre-Louis-Marie Chanel, prêtre de la Société de Marie, pro-vicaire apostolique de l'Océanie occidentale :

“ Les grands et merveilleux effets de ce feu que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre pour l’embraser, Dieu, dans son ineffable Providence, a daigné les manifester encore dans ce siècle pervers, particulièrement en ces athlètes qui, embrasés de zèle, ont travaillé à répandre par toute la terre la connaissance de la vérité évangélique. Parmi eux brille du plus vif éclat le vénérable serviteur de Dieu, Pierre-Louis-Marie-Chanel, qui, brûlant d’une charité séraphique, entreprit d’annoncer sur les plages extrêmes de l’Océanie, à des peuples assis dans les ténèbres et à l’ombre de la mort, la vie nouvelle et vivifiante que le Christ a inaugurée. Arrivé des rivages de la France, l’an mil huit cent trente cinq, à l’île de Futuna, il éclaira d’une manière admirable, toutes les bourgades de cette région, par la sainteté de sa vie et par sa prédication ; et souffrit d’un cœur toujours joyeux les épreuves, la faim et la dérision jusqu’à la mort, rendant à ses persécuteurs eux-mêmes le bien pour le mal. Ainsi, Dieu qui avait choisi son serviteur pour être l’un des premiers hérauts de l’Evangile et porter le nom chrétien chez ces peuples séparés de nous presque par le monde entier, le rendit également digne de consacrer ces rivages par l’effusion de son propre sang et de devenir par là le premier martyr de l’Océanie, la Puissance divine se réservant de confirmer cette merveilleuse confession de la foi, par nombre de prodiges et de miracles. Or, ces signes, ainsi que le martyre et la cause du martyre, trois fois soumis, selon la coutume à un examen scrupuleux, furent déclarés constants par la suprême autorité de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, dans le décret de la Sacrée-Congrégation, du 26 novembre de l’an dernier. Il y avait encore ce doute à examiner, savoir : si en toute sécurité, on pouvait inscrire le vénérable serviteur de Dieu parmi les Bienheureux.

Ainsi proposé devant Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, dans l’assemblée de la Sacrée-Congrégation des Rites la veille des ides de mars de la présente année, tous, soit les RRmes Cardinaux proposés à la garde des Rites Sacrés, soit les Pères consultants, à l’unanimité des suffrages, répondirent affirmativement. Mais Sa Sainteté pensa qu’il y avait lieu de redoubler les instances de la prière afin d’obtenir plus abondamment, dans une affaire de si grande importance, le secours du Père des lumières.

Enfin, en ce jour solennel où le Roi de gloire est monté triomphant au plus haut des cieux. Sa Sainteté, voulant satisfaire aux vœux les plus ardents de la Société des Maristes, après avoir offert le Saint Sacrifice dans la chapelle du Vatican, se rendit dans la salle d’honneur et en présence des RRmes cardinaux Charles Laurenzi, préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites, Ange Bianchi, rapporteur de la cause, ainsi que du Rév. Père Augustin Caprara, promoteur de la Sainte Foi, et moi, secrétaire soussigné, rendit le décret : *On peut, en sûreté, procéder à la Béatification solennelle du vénérable serviteur de Dieu, Pierre-Louis-Marie*

Chancel, et ordonna, le III des calendes de juin, la promulgation de ce décret avec insertion aux actes de la Sacrée-Congrégation des Rites.

Charles, cardinal LAURENZI,

Vincent NUSSI,

S. R. C. préfet.

S. R. C. secrét.

— La journée du 9 juin au Vatican. Pendant que l'impiété se préparait dans les rues de Rome à célébrer un indigne apostat par des discours haineux et des manifestations injurieuses pour l'Eglise, le Souverain Pontife, après avoir offert le saint sacrifice, a exposé dans sa chapelle privée le sacrement auguste de l'Eucharistie. Aussitôt après le Pape a voulu faire la première heure d'adoration devant le Saint Sacrement. Il est resté là, cet auguste vieillard, le Vicaire du Christ, implorant sur sa ville les bénédictions et le pardon, suppliant l'Esprit divin d'illuminer les cœurs et d'éclairer les pauvres aveugles et endurcis. Le Pontife n'a cessé de prier pendant tout le jour, et tous les dignitaires de la cour pontificale, prélats et laïques, ont passé une heure d'adoration devant la Victime expiatoire immolée pour le salut du monde.

Le soir, les portes du Vatican se sont ouvertes un instant pour laisser passer les ambassadeurs et les ministres accrédités auprès du Saint-Siège. Un des premiers à venir a été l'ambassadeur de France. Les diplomates ont fait d'abord visite à S. Em. le Cardinal Secrétaire d'Etat, et chacun a été particulièrement admis en présence du Souverain Pontife. Tous y étaient, sauf un... M. de Schlœzer, l'ambassadeur de Prusse.

Après avoir reçu tous les ambassadeurs, le Saint-Père les a invités à rester auprès de lui pour prier. Tout le monde s'est prosterné autour du Saint Sacrement dans la petite chapelle privée du Pape, et les représentants des nations ont récité avec le Pontife le chapelet. Léon XIII s'est revêtu ensuite des ornements sacerdotaux et a donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

Dans toutes les communautés religieuses on s'était uni d'attention au Pape, et pendant tout le jour on n'a cessé de prier devant le Dieu eucharistique.

C'est ainsi que les premiers chrétiens de Rome, réunis dans les catacombes, exhalaient en silence leurs prières devant Dieu, tandis que le paganisme célébrait ses saturnales obscènes dans la ville de Rome.

Bavière.— La reine de Bavière, morte dernièrement, avait soixante-quatre ans. La fin mystérieuse de son fils, Louis II, lui avait porté un coup dont elle ne se releva pas.

Un prêtre catholique eut une grande influence sur sa vie, et l'amena à se convertir au catholicisme, malgré l'opposition que lui fit la maison de Prusse, dont aucun membre n'avait jusqu'alors fait retour à l'Eglise romaine.

Ce prêtre était le docteur Daniel Haneberg, abbé des bénédictins de Saint-Boniface, à Munich, qui fut depuis évêque de Spire et mourut il a peu d'années.

C'est lui qui l'instruisit et elle avait en lui une confiance absolue. Daniel Haneberg était un orientaliste de haute valeur. Ses charges d'abbé ne l'empêchaient pas d'occuper une chaire de langues orientales à l'Université.

La reine Marie se donna toute entière aux œuvres de la religion et de la charité. Elle avait fait beaucoup de bien autour d'elle, et les Bavarois l'aimaient profondément.

LES DEUX NOUVEAUX MARTYRS

LE VÉNÉRABLE PIERRE-MARIE CHANEL

PREMIER MARTYR DE L'OcéANIE ET DE LA SOCIÉTÉ DES MARISTES,
1803-1841.

Nous reprenons notre histoire abrégée des deux nouveaux martyrs dont Léon XIII prépare la béatification et dont il a signalé à notre attention les exemples. Nous avons donné, dans nos numéros du 11 mai au 29 juin, la notice qui regarde le P. Perboyre ; nous commençons aujourd'hui celle qui concerne le P. Chanel.

I

Le serviteur de Dieu naquit le 12 juillet 1803, à la Potière, dépendant du village de Cuet, dans le diocèse de Belley, qui faisait partie alors de celui de Lyon. On lui donna au baptême le nom de Pierre ; sa mère l'avait consacré à la sainte Vierge avant sa naissance ; lorsqu'il le sut, il joignit à son nom celui de Marie ; et à la confirmation il y ajouta encore le nom de saint Louis de Gonzague avec lequel il eut une certaine ressemblance. Il était le cinquième enfant d'une famille de cultivateurs, peu fortunée, mais chrétienne, qui en compta huit.

La mère, qui elle surtout était très pieuse, mettait tous ses soins à inspirer à ces jeunes âmes l'amour de Dieu et de la sainte Vierge, la crainte de l'enfer et le désir du ciel. Elle terminait toujours ses prières par ces mots : " Courage mon âme ! le temps passe, l'éternité s'approche. "

Le petit Pierre se prêtait d'une manière admirable à ces enseignements et se faisait remarquer par sa piété et sa douceur.

Il trouva dans une cousine qui habitait le même toit, puis un peu plus tard dans sa propre sœur, Marie-Françoise, née cinq ans après lui, une digne compagne de sa piété. L'extérieur du jeune Pierre reflétait le beauté de son âme et avait quelque cho-

se d'angélique qui attirait les cœurs ; et sa sœur lui ressemblait pour cet extérieur comme pour les dispositions à la vertu.

Le seul défaut qu'eut Pierre, c'était un excès de sensibilité ; il comprit qu'il fallait combattre cette tendance, qui était l'indice d'un bon naturel, mais pouvait devenir un danger.

A sept ans, il dut garder le petit troupeau de son père. Il partait de grand matin : " Ma mère (elle était si pieuse et si bonne) ! ne manquait jamais, dit-il, de me demander, avant mon départ, si j'avais fait ma prière. Je l'embrassais comme pour recevoir sa bénédiction, et je partais gaiement."

Il se confessa pour la première fois à 8 ans. Il s'y prépara par un sérieux examen, où il se fit aider par sa mère, et au retour de l'église il était tout joyeux.

Durant les hivers de 1810 et 1811, on songea bien à l'envoyer à l'école, mais à cruse de la distance, il ne pouvait y aller régulièrement et il ne faisait que peu de progrès. Un digne prêtre, M. Trompier, curé de Cras, paroisse voisine, le rencontra dans les champs avec son troupeau, et fut frappé de ses qualités. La petite cousine dont nous avons parlé était allée se fixer avec ses parents sur cette paroisse de Cras. Elle fit sa première communion en 1814, et un jour qu'elle était venue chez le petit Chanel, il lui dit : " Que tu es heureuse d'avoir fait ta première communion ! Moi, je ne sais encore rien. — Pierre, répondit-elle, tu viendras à Cras, chez ma mère ; tu iras à l'école... et tu feras ta première communion. " Pierre n'oublia jamais ce jour et plus tard il disait souvent à sa cousine : " Oh ! ma bonne Jeanne-Marie, je crois que sans toi je n'aurais jamais été prêtre. "

M. Trompier, à qui sans doute cette enfant fit parler de l'affaire, arrangea tout avec les parents de Chanel, et à l'hiver de 1814, celui-ci alla habiter, en effet, à Cras chez sa tante.

(A suivre).

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.

II Marché, xii, 46.

Sœur Marie-Euphrasie Ouellette, relig. tour., Bon Pasteur.

Charles Bédard, St-Rémi.

Albert U. Grothé, Montréal.

Dame F. X. U. Dequoy (Emma Plante).

DE PROFUNDIS.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex, Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. **Vin de Table** de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CYCLORAMA DE JERUSALEM

LE JOUR DU CRUCIFIEMENT

La plus grande Exposition permanente du Dix-Neuvième Siècle

SPECTACLE RELIGIEUX, INSTRUCTIF ET AMUSANT

SITUÉ DANS LA ROTONDE

COIN DES RUES STE-CATHERINE ET ST-URBAIN

OUVERT DURANT LA SEMAINE

De 9,00 A. M. à 10,30 P. M.

LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FONEBRES
23 et 25, Rue Saint-Urbain, MONTREAL.
Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

QUERY FRERES
ARTISTES-PHOTOGRAPHES-
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises et
et dans un plus grand nombre d'édifices
publics, les seules durables.
Aussi Bourrelets en Caoutchouc pour garantir du Froid par les Portes et Fenêtres
Chez L. J. A. SUBVEYER, 1588, Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097, RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER
DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS
ETABLI EN 1850
132, RUE ST-JACQUES, Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS
FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS
FABRICANTS DE LA
Célèbre Fournaise à Eau chaude " BEAUPRÉ " pour chauffage des Eglises,
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :
Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.
120, RUE ANNE, MONTREAL

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50, Rue MCGILL, Montréal.



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEAUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquettier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FREBES DE LA CHARITÉ

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

MILLER BROS. & MITCHELL

ETABLIS EN 1869

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingénieurs,

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE,

Pour les Passagers, le Service des Colis, les Ateliers et
les Salles à Manger, etc.

110 à 120, Rue King.

Bureau : 122, rue King.

MONTREAL, P. Q.

LOTTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le vingt-cinquième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 17 Juillet 1889, a 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$50,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1	Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000.00
1	do	1,000.00	1,000.00
4	do	500.00	2,000.00
10	do	300.00	3,000.00
30	Ameublements.....	200.00	6,000.05
60	do	100.00	6,050.00
200	Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000	Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000	Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé
une spécialité. En Gros et en Détail.

1940, RUE NOTRE - DAME, 1940
Enseigne du Godendard Doré, **MONTREAL.**

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

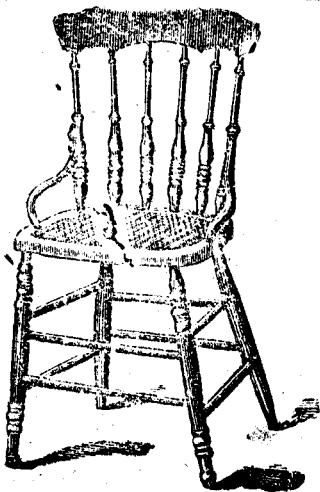
Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 479 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.
DE EDIMBOURG. ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$1,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24
MONTREAL.

ETABLIE EN 1850.

A. HURTEAU & FRERE,

MARCHANDS de BOIS de SCIAGE

92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Convents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers, etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.